

VII - L'illustration

Au XVIII^e siècle apparaissent les dernières conséquences du nouvel esprit des XVI^e et XVII^e siècles, où se produit un développement des connaissances expérimentales. Ceci a supposé une grande avance dans le terrain scientifique et une modification remarquable dans la façon de faire de la philosophie.

Le Siècle appelé des Lumières a une personnalité propre. Deux caractéristiques ressortent en lui : **l'analyse critique** de la pensée, qui accompagne l'analyse des valeurs en vigueur, et une claire **intention pédagogique**, concrétisée dans la conviction que, au moyen de l'éducation, il est possible de transformer les hommes et, en définitif, la société.

On affirme généralement que l'illustration est un "désert philosophique" entre la grandeur du XVII^e siècle, siècle du Rationalisme, et l'avènement de la grande oeuvre de KANT, la Critique de la raison pure, en 1781. Toutefois, des penseurs de la hauteur de LEIBNIZ, de BERKELEY, de HUME et de KANT appartiennent à ce siècle et toute leur oeuvre est imprégnée de son esprit. Sans oublier LOCKE et NEWTON, dont l'oeuvre à la fin du XVII^e siècle représente le point de départ de l'illustration.

A cette époque, la philosophie n'est pas limitée aux écoles ou aux oeuvres pour spécialistes. Elle se montre dans les oeuvres littéraires, articles, lettres, essais, etc. Sa figure typique est le *philosophe*, qui vient à être ce que nous définissons comme "essayiste", "homme de lettres" ou "intellectuel". Le plus caractéristique des illustrés est, sans doute, *l'évaluation extrême* qu'ils font de la *raison humaine*.



LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

Le XVIII^e siècle est le siècle de l'**optimisme de la raison humaine**. Les grandes découvertes scientifiques qui se produisent à cette époque provoquent une confiance sans limite dans le progrès de l'humanité. Ce progrès dans tous les ordres, c'est-à-dire, progrès matériel mais aussi morale, aboutirait nécessairement au bonheur. Les forces politiques et idéologiques de l'Ancien Régime s'opposaient à ce progrès

1. AMBIANCE SOCIO-CULTURELLE

Entre les facteurs caractéristiques qui ont formé l'ambiance socioculturelle du XVIII^e siècle, nous soulignerons les suivants.

1.1 Facteurs politiques et sociaux

Au XVIII^e siècle une modification de la carte politique européenne se produit. Elle commence avec la décadence de l'Espagne, qui ouvre une période de luttes entre la France et l'Angleterre pour consolider leur suprématie. Avec ces puissances traditionnelles, apparaissent d'autres comme la Russie et la Prusse, ce qui contribue à déplacer les tensions vers la zone de Pologne et des Balkans. Les conflits entre les États, suite à l'essor de l'Absolutisme, ont été constants. Toutefois, le fait le plus significatif, pendant les années finales du siècle, a été la Révolution française et la montée de Napoléon au pouvoir.

La structure sociale continue à maintenir les domaines traditionnels - noblesse, clergé et tiers-état -, mais on devra compter très vite avec la bourgeoisie. Consacrée aux affaires, au commerce et l'industrie, elle éprouve un essor économique qui est traduit dans une augmentation de la vie sociale, améliorations dans l'alimentation et dans le logement, des voyages fréquents, un plus grand intérêt pour la lecture. Cette nouvelle atmosphère facilite la promotion sociale basée plus sur le talent que sur la richesse et fournit à la bourgeoisie une allure cosmopolite.

1.2 Facteurs culturels

Les succès obtenus grâce au développement de la science pendant les XVI^e et XVII^e siècles font croire que, à travers la connaissance, on peut résoudre tous les problèmes humains considérés fruit de l'ignorance et la superstition. D'ici le grand intérêt pour divulguer les connaissances scientifiques au moyen de publications périodiques qui atteignent une grande diffusion ou par le biais des **Académies**.

En ce qui concerne les idées religieuses, le XVIII^e siècle se caractérise par une critique rationnelle des religions positives, pour arriver à la religion appelée **naturelle**, c'est-à-dire, le modèle à partir duquel on a créé les diverses religions.

L'influence de la pensée anglaise est très remarquable et se transforme en modèle. La Hollande continue à être un refuge pour les poursuivis et de lieu d'édition de livres et de revues qui dans d'autres latitudes sont interdits ou sont soumis à censure; bien que le centre culturel par antonomase de l'Illustration soit Paris.

2. LA RAISON, AUTORITÉ SUPRÊME

Les idées de *progrès, civilisation, humanité, nature et raison* sont les nouvelles valeurs de l'Illustration. Si nous devons nous incliner pour la plus caractéristique et décisive d'entre elles, nous ne douterions pas de le faire pour celle de la **raison**. Celle-ci est, sans doute, le concept clef de l'Illustration. La raison humaine ne doit être soumise à aucune instance supérieure. L'être humain atteint sa majorité d'âge à partir de l'utilisation qu'il fait de la raison.

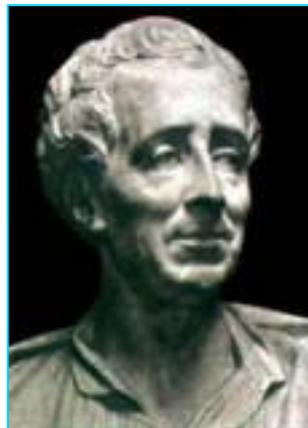
La raison est affirmée comme quelque chose de donné, égal dans tous les hommes et pour toutes les époques, qui doit être utilisée dans toute sa capacité. La différence entre les peuples civilisés et les primitifs réside dans la différente utilisation qui est faite d'elle et met en évidence l'importance de **l'éducation**. La raison doit être cultivée parce que c'est le tribunal devant lequel on résout tous les procès. Ceci lui confère un caractère critique.

3. L'ILLUSTRATION FRANÇAISE

Bien que le courant illustré ait commencé en Angleterre, c'est en France où il a obtenu une plus grande implantation et depuis où il s'est diffusé dans toute l'Europe. À cela ont contribué dans une grande mesure VOLTAIRE et MONTESQUIEU, qui ont fait connaître les idées politiques de LOCKE et la science de NEWTON.



VOLTAIRE



MONTESQUIEU



NEWTON

Les idéaux de l'Illustration

L'illustration est un mouvement philosophique et culturel complexe qui, dans sa diversité de manières, présente des traits propres et caractéristiques.

Le premier et le plus important est l'**autonomie de la raison** dans tous les ordres : philosophique, moral, politique, etc. Raison qui doit être **critique** avec toute forme de préjugé ou de superstition, et **expérimentale**, ouverte à la contrastation de toutes les idées qui sont affirmées

Par rapport à ceci, on souligne le **caractère sécularisateur** de la pensée illustrée. On établit la primauté de la raison sur la foi, qui est confinée au cadre de la conscience individuelle.

Finalement, l'illustration se caractérise par un **caractère pédagogique** marqué. On insiste sur la nécessité de l'éducation (c'est la signification du terme illustration) comme moyen pour le développement du **progrès** et de la réalisation de la **liberté**.

LES REPRÉSENTANTS DE L'ILLUSTRATION

Pays	Principaux auteurs	Tendance philosophique	Oeuvres
Angleterre	J. LOCKE (1632-1704)	Empirisme/ libéralisme	<i>Essai sur l'entendement humain (1690)</i>
	I. NEWTON (1642-1727)	Nouvelle science	<i>Principes mathématiques de philosophie naturelle (1687)</i>
	D. HUME (1711-1776)	Empirisme	<i>Enquête sur l'entendement humain (1748); Dialogues sur la religion naturelle (1779)</i>
France	MONTESQUIEU (1689-1755)	Libéralisme	<i>L'esprit des lois (1748)</i>
	VOLTAIRE (1694-1778)	Déisme	<i>Lettres philosophiques (1734); Candide (1759)</i>
	ROUSSEAU (1712-1778)	Naturalisme	<i>Le contrat social (1762); Emile (1762)</i>
	DIDEROT (1713-1784)	Matérialisme	<i>Pensées sur l'interprétation de la nature (1751)</i>
	D'ALEMBERT (1717-1783)	Matérialisme	<i>Discours préliminaire de l'Encyclopédie (1753)</i>
	LA METTRIE (1709-1751)	Matérialisme	<i>L'homme machine (1748)</i>
Allemagne	WOLFF (1679-1754)	Rationalisme	<i>Education du genre humain (1780)</i>
	KANT (1724-1804)	Criticisme	<i>Critique de la raison pure (1781); La religion dans les limites de la simple raison (1792)</i>
	HERDER (1744-1803)	Philosophie de l'histoire	<i>Idées pour une philosophie de l'histoire de l'humanité (1784-1791)</i>
Italie	VICO (1668-1744)	Philosophie de l'histoire	<i>Science moderne (1725)</i>
	BECCARIA (1738-1794)	Philosophie du droit	<i>Le traité des délits et des peines (1764)</i>
Espagne	FEIJOO (1676-1764)	Rationalisme	<i>Théâtre critique universel (1727-1739)</i>
	JOVELLANOS (1744-1811)	Rationalisme	<i>Traité théorico-pratique de l'enseignement (1813)</i>

À la fin du XVIIIe siècle, l'indépendance de la science par rapport à la philosophie est devenue irrévocable. C'est en Prusse, avec la publication de la Critique de la raison pure d'Emmanuel Kant, que fut pour la première fois formulé philosophiquement ce constat. Malgré sa tendance irrépressible à passer outre les frontières de ce qu'elle peut connaître, la raison doit désormais reconnaître ses limites, et ne plus chercher à faire de notions comme l'âme, le monde et Dieu, des outils de rationalité scientifique. Inspiré par l'empirisme anglais de **Hume**, le criticisme kantien donna naissance à l'idéalisme allemand que l'on retrouve tout au long du XIXe siècle.



David HUME (1711-1776)

(Empiriste)

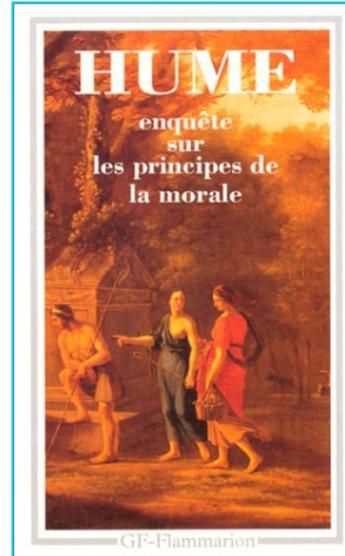
La philosophie de Hume appartient au courant empiriste du XVIIIe siècle qui ruine les systèmes métaphysiques classiques caractérisés par le rationalisme, en attaquant leurs deux notions-clef: la substance (matérielle et spirituelle) et la causalité. C'est surtout ce dernier point que vise la critique de Hume, complétant ainsi l'œuvre de Locke et de Berkeley. Ce faisant, il privilégie le problème de la connaissance et du sujet connaissant, et ouvre la voie au kantisme et à la phénoménologie.

Né à Edimbourg en 1711, il reçoit une formation essentiellement littéraire. En 1734, il vient en France, au Collège royal de La Flèche, et y rédige le Traité de la nature humaine qui ne connaît guère de succès lors de sa parution en 1739. Il décide alors de publier des textes plus courts et plus aptes à lui assurer une prompte gloire littéraire. En 1741, les Essais moraux et politiques satisfont cette ambition. N'obtenant pas la chaire de morale qu'il convoite à Glasgow, il occupe divers postes de diplomate, bibliothécaire et secrétaire qui lui permettent de voyager à Vienne et Turin en 1746. Puis, après de nombreuses publications dont deux dissertations sur la religion et l'esthétique, il part pour Paris en 1763. Il y connaît de brillants succès mondains, et fréquente les Encyclopédistes. Après quelques années, c'est le retour à l'Écosse natale. Hume y reprend une vie studieuse entouré de ses anciens amis. Mais la douceur de cette fin de vie est gâchée par la maladie, et il meurt en 1776. Les Dialogues sur la religion naturelle seront publiés de façon posthume.

Hume est, avec Locke et Berkeley, l'un des principaux philosophes du courant empiriste dont la conception centrale est de subordonner la connaissance à l'expérience sensible immédiate. La méthode humienne se définit par l'analyse épistémologique des idées, et s'appuie entièrement sur l'expérience et la sensation, seule source de nos connaissances. Cette méthode expérimentale décrit les lois de la nature sans en chercher un principe métaphysique premier, au-delà du sensible. La raison finie de l'empiriste se soucie du comment, jamais du pourquoi. Son but est de comprendre le mécanisme de notre connaissance : quel processus de formation s'opère dans notre esprit, lorsque nous parlons de relation, de substance, de causalité ? Et quelle impression est à la source des idées ? Toute idée, en effet, est la copie d'une impression sensible. Même l'idée de causalité par laquelle je semble dépasser l'expérience et prévoir, à partir d'une cause donnée, un effet futur, dépend d'impressions reçues par le sujet. Seules les expériences antérieures peuvent nous fournir l'idée de relation causale. On ne saurait, d'un événement isolé et jamais rencontré auparavant, déduire le moindre effet. La transition par laquelle je passe de la cause à l'effet présumé n'est possible que si leur connexion a déjà été expérimentée régulièrement par le passé. C'est l'expérience qui nous montre la

constance de certaines successions, comme celle de l'élévation de la température de l'eau et de son ébullition ; et c'est l'habitude, principe de la nature humaine, qui nous incline à attendre pour l'avenir la répétition de la liaison précédemment observée. La causalité n'est donc pas une propriété objective des choses. Dans la réalité extérieure, il y a des répétitions que seul un sujet qui retient, compare et attend peut transformer en causalité.

En renvoyant l'analyse des choses à celle du sujet qui les saisit, la méthode d'analyse de Hume engage la philosophie dans la voie du criticisme. Mais le sujet humien n'est pas ce que Kant appellera un " sujet transcendantal ", il est une nature, c'est-à-dire un système de croyances cimenté par des sentiments. Le problème de la connaissance est donc, en dernière analyse, celui de la croyance, définie comme une certaine façon vive de sentir une idée. La croyance est le relief particulier d'une idée, tel que nous ne pouvons la penser sans y donner notre assentiment. Par conséquent, il faut bien avouer qu'il n'y a pas de valeur ni de vérité absolues, pas plus en science qu'en morale ou en esthétique, mais seulement des opinions généralement admises, constantes en vertu de l'universalité de la nature humaine. C'est en cela que la pensée de Hume est sceptique : nous ne pouvons rien affirmer de la réalité des choses, ni de Dieu, ni même de ce moi qui ne nous est jamais donné dans une impression. Paradoxalement, l'exercice philosophique de la raison n'est donc plus ici source de sagesse ou de bonheur, mais de doute infini et de désespoir. Mais ce désespoir reste théorique et non existentiel : par un optimisme naturaliste, Hume fait confiance à la vie pour nous délasser et nous distraire du scepticisme.



L'ABOUTISSEMENT DE LA PENSÉE ILLUSTRÉE : KANT

La vie de E. KANT (1724-1804) coïncide en grande partie avec le mouvement illustré. En même temps confluent dans sa pensée les deux courants dominants depuis le XVII^e siècle: Empirisme et Rationalisme, auxquelles il faut ajouter les théories scientifiques de NEWTON.

L'illustration que KANT connaît plus directement est l'allemande, dans laquelle le terme "raison" a un sens très spécifique. Dans ce contexte, en suivant la tradition rationaliste de Leibniz, la raison plus que comme instrument d'analyse sert à fonder les concepts, la façon de les appliquer et, en définitive, la manière de connaître le monde extérieur. On comprend que la raison doit s'analyser elle-même pour trouver sa propre validité. Celle-ci sera une des tâches que se propose KANT.

1. DÉPASSEMENT DU RATIONALISME ET DE L'EMPIRISME

À cheval entre le Rationalisme et l'Empirisme, KANT est un philosophe de la raison mais il n'est pas un rationaliste. Il s'est formé dans la tradition **rationaliste** de LEIBNIZ, qu'il a connue à travers les manuels de WOLFF, et il s'est senti attiré par un système qui aspirait à structurer les connaissances humaines comme s'il s'agissait d'éléments mathématiques. Mais la connaissance de l'oeuvre de HUME lui a fait changer de perspective. Sa lecture a interrompu son "rêve dogmatique" et a donné une nouvelle direction à ses recherches.

Emmanuel KANT (1724-1804)

L'image la plus éloquente de la philosophie kantienne est celle que Kant en donne lui-même, lorsqu'il compare sa méthode à la révolution copernicienne qui fit passer l'astronomie du géocentrisme à l'héliocentrisme.

Ce révolutionnaire, à la santé fragile et à la vie sans surprise, est né à Königsberg (Prusse orientale) en 1724, dans une famille très modeste. La piété profonde de sa mère lui inspire une horreur du mensonge et de la mauvaise foi, qu'il appliquera non seulement en morale mais également dans sa pensée spéculative.

Après des études de théologie et de philosophie, il devient précepteur en 1746, et s'introduit ainsi dans la bonne société de sa ville. Le penseur austère se double d'un homme raffiné dont l'esprit est apprécié dans les salons. En 1755, il devient privat dozent (professeur libre) et entame 40 années d'enseignement. Il donne des cours de science, logique, métaphysique, théologie, anthropologie, pédagogie. En même temps, il développe sa recherche personnelle jusqu'à la publication tardive de ses grandes œuvres : en 1781, alors qu'il a presque 60 ans, paraît la *Critique de la raison pure* ; en 1788, la *Critique de la raison pratique* ; enfin, en 1790, la *Critique de la faculté de juger*. Cette intense création intellectuelle est soutenue par une vie parfaitement réglée : on raconte que seules la lecture d'une grande œuvre de Rousseau ou l'annonce de la Révolution française purent changer l'heure et le cours immuable de sa promenade quotidienne. Vers la fin de sa vie, Kant s'attache surtout à des questions religieuses, et s'efforce d'achever sa philosophie de la nature. Cette vie sereine, vouée au travail et agrémentée d'amitiés intellectuelles, s'achève en 1804, sur ces derniers mots : " es ist gut ", " c'est bien ".



Au long de la philosophie et avec le Rationalisme, la métaphysique avait construit particulièrement les grandes idées de Dieu, âme et substance. Mais, comment démontrer l'objectivité de ces idées ? Quelle correspondance existe-t-il entre ces grandes constructions de la raison et de la réalité ? Les raisons du Rationalisme ne lui paraissaient pas suffisantes. La question importante était encore comment et sur quoi se fonde notre connaissance, spécialement nos concepts.

KANT paraît donner la raison à l'Empirisme en affirmant que "*toutes nos connaissances commencent avec l'expérience. Dans le temps, donc, aucune de nos connaissances précède l'expérience et toutes commencent en elle*". Mais, en critiquant aussi cette position empiriste, il ajoute : "*mais s'il est vrai que toutes nos connaissances commencent avec l'expérience, toutes ne proviennent pas d'elle*".

KANT dépasse avec son **Criticisme** l'antagonisme des positions rationaliste et empiriste en assimilant le plus positif de chacune d'elles. KANT observe que la métaphysique, considérée traditionnellement comme la reine des sciences, se trouve à son époque désavantagée face au développement qu'ont atteint les autres sciences, spécialement la physique et les mathématiques.



Cette infériorité de la métaphysique peut être due à son impossibilité d'exister comme science parce qu'on ne peut pas y trouver les conditions des autres sciences, ou n'a pas réussi à définir correctement le chemin par lequel on constitue une science en tant que telle, c'est-à-dire, par lequel une connaissance reçoit le caractère de scientifique. Il faut analyser, par conséquent, le chemin qui a permis le progrès de ces sciences et, s'il est possible, de l'appliquer à la métaphysique.

Pour KANT, en suivant la tradition commencée par ARISTOTE, la science doit être une connaissance **universelle et nécessaire**, et il arrive à la conclusion qu'aussi bien la tradition rationaliste comme l'empiriste, depuis leurs hypothèses philosophiques, ne rendent pas possible la métaphysique comme science.

Il accorde une validité indispensable à l'expérience, sans renoncer à la nécessité et la causalité propres de la véritable connaissance. Ainsi, du Rationalisme il maintient la conviction que dans l'esprit il y a un certain type de contenus qui ont un caractère universel et sont précédents à toute expérience. De l'Empirisme il conserve le principe fondamental que toute connaissance part de l'expérience, comme défend aussi la science de son époque.

2. LE CRITICISME KANTIEN

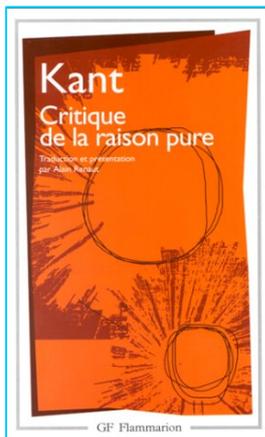
Selon KANT, le problème fondamental de la philosophie est de savoir si la raison humaine est capable de connaître. Il se demande comment il est possible que jusqu'alors les philosophes ne se soient pas interrogés si la raison humaine pouvait se lancer à une telle aventure. KANT pense que la première chose qui doit être faite est de soumettre la raison à un jugement ou à une évaluation, pour savoir si celle-ci a la capacité de résoudre les problèmes qu'elle se pose. Le résultat de ce but est un système philosophique articulé autour de l'analyse de la raison elle-même.

Ce système reçoit le nom de **Criticisme et d'Idéalisme transcendantal** *. Dans celui-ci il souligne surtout la dimension active du sujet dans la connaissance. Son programme est très ambitieux et il aborde pratiquement tous les possibles domaines du savoir et de la préoccupation humaine.

Idéalisme transcendantal

Doctrine qui affirme que l'objet de connaissance est une synthèse entre les données de l'expérience et les structures de notre esprit qui constituent la forme de toute connaissance. Contrairement à l'Idéalisme absolu, l'Idéalisme transcendantal ne défend pas l'idéalité des choses en elles-mêmes, mais seulement des phénomènes, qui sont le résultat de la synthèse précédente.

Lui-même l'a résumé en trois questions déjà classiques : *Que puis-je savoir ?* *Que dois-je faire ?* et *Que m'est-il permis d'espérer ?* Auxquelles il ajoute une dernière question comme résumé : *Qu'est-ce que l'homme ?* L'être humain est, donc, le sujet des questions, c'est pourquoi la recherche kantienne a un caractère clairement anthropologique.



À la première de ces questions KANT répond dans son oeuvre *Critique de la raison pure* ; à la deuxième, dans la *Critique de la raison pratique*, et à la troisième, dans *La religion dans les limites de la simple raison*, ainsi que dans sa philosophie de l'histoire.

Les termes *critique*, *raison* et *pure* ont chez KANT une signification spécifique. Avec eux il exprime que la tâche qui est imposée a comme base l'analyse de l'organe de la connaissance, la raison elle-même.

Il va soumettre cette raison à la **critique**, dans le sens d'établir les **limites** de sa capacité ; souvent, les erreurs sont commises parce qu'on dépasse les limites de la connaissance. Deuxièmement, il va examiner la **raison pure**, c'est-à-dire, libre de toute donnée étrangère à elle, comme elle l'est avant tout contenu empirique, la raison quand elle n'est encore contaminée par aucun aspect provenant de la sensation. Et en troisième et dernier lieu, cette tâche est menée par la raison même, qui fait la critique d'elle-même.

3. LA JUSTIFICATION DE LA SCIENCE : LES JUGEMENTS

Quand KANT parle de connaissance, il ne se pose pas la question de son existence. Il admet comme un fait la connaissance physico-mathématique comme elle a été formulée par I. NEWTON. Ceci constitue ce que KANT appelle le *fait de la raison*. Il ne s'agit pas, donc, de la possibilité de la science, puisque c'est un fait, mais d'étudier les conditions qui la rendent possible.

Or, étudier les conditions qui rendent possible la science c'est étudier les conditions des jugements par lesquels elle s'exprime. En effet, toutes les connaissances scientifiques sont exprimées par des jugements, jusqu'au point qu'on peut affirmer que toute science est un enchaînement de jugements ; c'est-à-dire, une séquence ordonnée de propositions dans lesquelles quelque chose (attribut) est affirmé de quelque chose (sujet). Il s'ensuit que KANT concrétise l'analyse des *conditions de possibilité* de la science en partant de la classification des jugements.

L'oeuvre de NEWTON et son influence sur KANT

Avec la figure du grand mathématicien et physicien britannique ISAAC NEWTON (1642-1727), la révolution scientifique, qui a commencé à la Renaissance, atteint son point culminant. Sa théorie de la gravitation universelle constitue une synthèse des différentes contributions de COPERNIC, KEPLER et GALILÉE, et unifie la physique terrestre avec la céleste, en formant une image de l'univers dont l'utilisation ne sera pas mise en doute jusqu'à notre siècle.

D'autre part, NEWTON adopte une méthode inductive de coupe empiriste qui rejette toute explication métaphysique qui ne puisse pas être prouvée expérimentalement. De là sa sentence célèbre "je ne fais pas d'hypothèse". La conviction que nous ne pouvons pas aller au-delà des phénomènes aura une grande influence sur KANT, qui voit dans la physique newtonienne le modèle qui doit être suivi par tout autre discipline qui prétende élargir notre connaissance et se transformer en science.

3.1 Classification des jugements

Selon KANT, en suivant la tradition de son époque, les jugements peuvent se classer, en accord avec leur indépendance ou dépendance de l'expérience, **jugements à priori**, ceux qui *ne se dérivent pas de l'expérience et possèdent caractère de nécessité et d'universalité*, et des **jugements a posteriori**, ceux qui *sont en rapport avec l'expérience et procèdent par généralisation*.

Une autre façon de classer les jugements est de partir de la structure elle-même du jugement, de la relation *sujet-prédicat*. Dans ce cas, nous avons les **jugements analytiques**, ceux dans lesquels *l'attribut est contenu dans le sujet*, et les **jugements synthétiques**, ceux dans lesquels, au contraire, *l'attribut n'est pas contenu dans le sujet*. Les premiers sont *explicatifs*, puisque leur déclaration exprime plus clairement la signification du sujet, et les deuxièmes sont *extensifs*, puisque l'attribut ajoute quelque chose qui n'était pas contenu dans le sujet.

Pour KANT, les **jugements d'expérience (a posteriori)** sont tous synthétiques. Ils servent à étendre nos connaissances, mais sont *particuliers et contingents*, leur validité est limitée à ici et à maintenant. Les **jugements analytiques (a priori)**, au contraire, sont *universels et nécessaires*, mais n'augmentent pas notre connaissance, ils explicitent seulement les contenus du sujet. Ni les uns ni les autres servent à fonder la science. Cette dernière distinction entre des jugements analytiques et synthétiques était déjà chez LEIBNIZ (*vérités de raison et vérités de fait*) et chez HUME (*relations entre des idées et des questions de fait*).

Les jugements synthétiques a priori

KANT fait un pas de plus en admettant l'existence de **jugements synthétiques a priori** et en affirmant que ces jugements sont ceux qui font progresser les sciences. Ce sont des jugements qui, en plus d'étendre notre connaissance, sont universels, car dans ces derniers, l'attribut n'est pas contenu dans le sujet et ils précèdent l'expérience.

Par conséquent, sa tâche se limite à chercher comment ces jugements sont possibles dans les différentes sciences et à analyser s'ils sont aussi possibles dans la métaphysique, ce qui clarifierait le problème si celle-ci peut être constituée comme une science. Celle-ci est la tâche qu'il s'est proposé d'aborder dans sa *Critique de la raison pure* en même temps qu'il développe sa théorie de la connaissance.

Pour KANT les jugements synthétiques a priori rendent possibles les sciences mathématiques et physiques. Étant synthétiques, ils ne sont pas tautologiques, ils augmentent le savoir; étant a priori, ils ne dépendent pas de l'expérience et sont universels et nécessaires.

CLASSIFICATION DES JUGEMENTS	
Selon LEIBNIZ	
Vérités de raison ----->	à priori <i>Les trois angles d'un triangle mesurent 180°</i>
Vérités de fait ----->	à posteriori <i>l'eau bout à 100°C</i>
Selon HUME	
Relations d'idées ----->	à priori <i>les trois angles d'un triangle mesurent 180°</i>
Questions de fait ----->	à posteriori <i>l'eau bout à 100°C</i>
Selon KANT	
Jugements analytiques ----->	à priori
Jugements synthétiques ----->	à posteriori
<i>Un triangle a trois angles (analytique a priori)</i>	
<i>les trois angles d'un triangle mesurent 180° (synthétique a priori)</i>	
<i>l'eau bout à 100°C (synthétique a posteriori)</i>	

La grande contribution de KANT à la division des jugements a été l'introduction des **jugements synthétiques a priori**, uniques capables de fournir une connaissance nouvelle, universelle et nécessaire.

4 LA THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

Dans l'analyse de la connaissance, KANT part de la distinction déjà classique entre *connaissance sensible* et *connaissance intellectuelle*. Ces deux types de connaissance sont fondées sur deux capacités différentes : la *sensibilité* et *l'entendement*.

La **sensibilité** est la capacité de recevoir des représentations des objets. Elle nous fournit les **intuitions sensibles** dont part tout le processus de la connaissance. **L'entendement** est la capacité de penser les objets et doit toujours partir des contenus de la sensibilité. Tandis que la sensibilité est passive, l'entendement, au contraire, est actif.

Dans la *Critique de la raison pure* il ajoute une troisième capacité qui est la **raison**. En fonction de ces trois capacités il divise son oeuvre en trois parties, chacune desquelles établit, à son tour, les conditions de possibilité des différentes sciences.

4.1 La connaissance sensible : Esthétique transcendantale

KANT affirme précisément qu'on ne peut pas douter que toutes nos connaissances commencent avec l'expérience. La connaissance commence en recevant quelque chose qui vient de l'extérieur. La sensibilité est une simple capacité de recevoir des impressions des choses.

Les impressions produisent en nous une sensation qui donne lieu à une **intuition empirique**, c'est-à-dire, à la référence à un objet d'expérience qui est présent dans la sensation. Mais ce que nous connaissons au moyen de la sensation ne sont pas les choses comme *elles sont en elles-mêmes*, mais comme elles sont par rapport à la sensibilité, tel qu'*elles nous apparaissent*: elles constituent le **phénomène**. Le phénomène est, donc, l'objet d'une intuition empirique.

Or, dans le phénomène, KANT distingue ce qui provient de la sensation, qu'il appelle **matière** - les données empiriques -, et la **forme** - qui ordonne ces données, en les réduisant à une certaine unité -. La forme existe dans le sujet connaissant avant la réception de toute donnée empirique et, c'est pourquoi, KANT l'appelle *forme a priori de la sensibilité*.

Le processus de connaissance de KANT implique une double synthèse. La première synthèse se produit dans la sensibilité, où des formes pures (espace et temps) informent une matière brute (sensations). Le résultat de cette synthèse constitue le phénomène.

Dans une seconde synthèse, effectuée par l'entendement, les phénomènes élaborés par la sensibilité sont ordonnés au moyen de concepts purs en donnant lieu à la connaissance intellectuelle ou à la science.

Observons comment les idées métaphysiques de la raison pure tombent hors du domaine de la connaissance.

Les formes pures à priori: espace et temps

Sans ces deux éléments, matière et forme, la connaissance sensible s'avère impossible. On a besoin d'une matière, provenant des choses, et de formes a priori capables d'organiser ces données et de constituer proprement le phénomène.

Celle-ci est la tâche développée par KANT dans *l'Esthétique transcendantale*, il part de la *Critique de la raison pure*, dans laquelle il analyse ce sujet. Il établit qu'il y a deux formes pures à priori de l'intuition sensible : **espace et temps**.

Qu'elles soient des **formes pures** veut dire qu'il n'y a en ces dernières rien provenant de l'expérience, et qu'elles soient en outre **à priori** signifie qu'elles se trouvent dans le sujet pour être appliquées à l'intuition sensible, aux données empiriques de la sensation.

Pour KANT, **l'espace** est la *forme pure à priori* de la sensibilité *externe* ; il explique pourquoi nous nous représentons spatialement tout objet extérieur. Le **temps**, à son tour, est la *forme pure à priori* de la sensibilité *interne* ; il fait possible que nous recueillions les données ordonnées successivement.

Il n'existe pas d'autres formes pures à priori de la sensibilité que celles-ci. Elles sont les seules responsables de structurer les données présentes dans la sensation. L'union des données empiriques et les manières pures constitue le **phénomène**. Celui-ci est, donc, le résultat d'un processus qui part de l'intuition empirique et aboutit l'application des formes pures de la sensibilité.

La connaissance des objets

Il n'y a pas, donc, de phénomènes hors des sujets ni de connaissance qui peut aller au-delà des phénomènes. Ceci signifie, en même temps, que *nous ne connaissons pas ce qu'est la chose* en elle, ou *noúmeno*, l'objet tel qu'il est. Ce que nous connaissons sont les choses comme elles se présentent à nous à travers les formes à priori, ce qui implique un certain degré de construction de l'objet connu par le sujet connaissant.

Le radicalisme de cette affirmation amène KANT à parler de *révolution copernicienne de la connaissance*, puisqu'on soutenait précédemment le contraire. À partir de ceci ce n'est pas le sujet celui qui s'adapte à l'objet en le percevant et le connaît tel qu'il est, mais c'est l'objet qui s'adapte à la façon de connaître du sujet, en restant inconnu ce qu'est la chose en elle-même.

La possibilité des mathématiques comme science

En même temps qu'il développe sa théorie de la connaissance sensible, KANT se pose la question sur les conditions qui rendent possible les mathématiques comme science. Selon lui, les mathématiques sont possibles parce qu'il y a dans celles-ci des *jugements synthétiques à priori*, qui sont fondés sur l'espace et sur le temps, en tant que *formes a priori* de la faculté de percevoir.

L'espace comme forme organisatrice de données externes rend possible la géométrie. Selon KANT, avant d'identifier dans l'expérience une figure géométrique nous sommes capables de la déterminer et d'établir quelles lois elle doit accomplir. Le *temps*, en tant que condition de possibilité de l'intuition de *succession*, rend possible la construction de l'arithmétique comme "succession numérique". Elle est aussi antérieure à l'expérience sensible des choses concrètes comptables auxquelles on peut appliquer les opérations arithmétiques. Toutefois, malgré la relation directe entre l'espace et la géométrie, d'une part, et l'arithmétique et le temps, d'autre part, pour KANT ce ne sont pas deux disciplines séparées, mais toutes les deux forment les mathématiques. DESCARTES, avec la découverte de l'algèbre, connaissait déjà la réductibilité de toutes les deux.

4.2 La connaissance intellectuelle : Analytique transcendantale

KANT appelle **connaissance intellectuelle** le second niveau de connaissance. Sa fonction est de *penser les objets*. À ce sujet il consacre la seconde partie de sa *Critique de la raison pure*, qu'il appelle *Analytique transcendantale*. En même temps il se pose la question de la possibilité de la physique comme science.

Avec la connaissance sensible on a constitué une pluralité de phénomènes qui ne possèdent pas d'unité. Celle-ci est seulement obtenue au moyen de la pensée, c'est-à-dire, à travers une activité capable d'unifier la pluralité des phénomènes. Cette activité est menée à bien par **l'entendement** ou la *faculté de juger*, qui organise les phénomènes (matière) au moyen de **concepts** (forme).

Les concepts purs ou les catégories

KANT distingue entre des **concepts à priori et à posteriori**. Les concepts à *posteriori* proviennent de l'expérience, de l'observation de données communes à divers objets. Les concepts à *priori*, au contraire, sont produits par l'entendement par lui-même, sont spontanés, et ne proviennent pas de l'expérience: ils sont **purs**. Ces *concepts purs à priori* sont de grande importance pour la connaissance intellectuelle. Il les appelle aussi des **catégories**, en suivant ARISTOTE, bien que, dans son développement il s'écarte de lui.

Les concepts purs ou les catégories de l'entendement nous donnent la possibilité de penser l'objet et ils se caractérisent parce que ce sont des conditions à *priori* qui imposent leurs lois à la nature comprise comme ensemble de tous les phénomènes. De fait, les lois de la nature elle-même sont réduites aux lois de notre entendement. Si nous supprimons celles-ci, les premières disparaîtraient complètement.

Penser ou juger est un acte qui implique inclure un phénomène sous un concept. De cette manière, le monde des phénomènes, qui en soi est chaotique et inintelligible, acquiert *unité et signification* dans la mesure où les concepts purs ou les catégories servent à unifier la diversité de données sensibles.

Puisque la logique aristotélicienne établit douze manières différentes de jugements, il doit y avoir aussi autant de catégories qui fassent possible la tâche de juger ou unifier les phénomènes provenant de l'expérience. De cette manière, et en suivant une fois de plus la classification aristotélicienne, KANT affirme qu'il existe autant de concepts purs à priori ou catégories, comme des jugements ou des fonctions logiques effectuées par l'entendement.

Il résulte ainsi que les catégories *ne peuvent être appliquées par le sujet qu'à ce qui provient de la sensibilité, c'est-à-dire, au domaine de l'expérience*. Par conséquent, il ne convient pas de faire usage d'elles en dehors de ce cadre.

Les catégories ne sont pas applicables aux *noúmenos* (choses en elles-mêmes) puisqu'elles sont hors du cadre de la sensibilité. Ainsi, la *connaissance est restreinte au cadre de l'expérience*. KANT conclut que, de cette manière, on détermine quelle est la possibilité et, en même temps, la limite de notre connaissance.

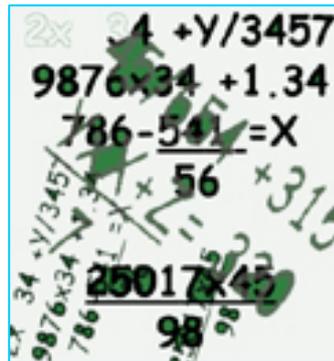


Tableau des formes de jugement et des catégories

	Formes de jugement	Catégories
QUANTITÉ	Universels (tous les S sont P)	Unité <i>Tous les hommes sont rationnels</i>
	Particuliers (quelques S sont P)	Pluralité <i>Quelques hommes sont des philosophes</i>
	Singuliers (un S est P)	Totalité Socrate est mortel
QUALITÉ	Affirmation (S est P)	Réalité Les français sont européens
	Négation (S n'est pas P)	Négation <i>Les hommes ne sont pas irrationnels</i>
	Infini (S est non P)	Limitation L'espace est non-fini
RELATION	Catégoriques (S est P)	Inhérence/subsistance La terre est ronde
	Hypothétiques (si alors)	Causalité/dépendance <i>Les corps se dilatent avec la chaleur</i>
	Disjonctifs (ou bien ... ou bien)	Communauté <i>Le monde est éternel ou temporaire</i>
MODALITÉ	Problématique (cela est possible)	Possibilité/impossibilité L'âme est immortelle
	Assertoriques (cela est)	<i>Existence/non-existence</i> <i>Socrate est un homme</i>
	Apodictiques (cela est nécessaire)	<i>Nécessité/ contingence</i> <i>Tous les corps sont pesants</i>

Nous avons vu comment KANT classait les jugements selon leur origine et leur contenu. Dans ce tableau on montre une classification strictement logique en tenant compte de la forme des jugements de notre entendement.

En se basant sur la division logique des jugements, KANT déduit le tableau des catégories ou les concepts purs. Chacune des catégories de l'entendement établit une façon de penser la relation entre un sujet et un attribut.

Ainsi, par exemple, quand nous affirmons que tous les corps se dilatent sous l'effet de la chaleur, nous établissons une relation de type causale entre la chaleur (cause) et la dilatation des corps (effet).

La possibilité de la physique comme science

Comme il l'a fait avec les mathématiques, en analysant les formes *à priori* de la sensibilité, il se demande ici quelles sont les conditions de possibilité de la physique comme science de la nature.

Que la physique est une science se justifie parce que les jugements dans lesquels elle est exprimée sont *synthétiques à priori*, c'est-à-dire, des jugements qui prédisent comment agiront les objets, avant qu'on ait observé leur comportement dans la nature. De fait, selon lui, aucune des formules employées par la physique pure ne peut être extraite de la réalité empirique. Les données sensibles ne fournissent pas une connaissance universelle et nécessaire.

Par contre, les **catégories**, comme concepts purs de l'entendement, rendent possible l'universalité de la physique, puisque, ne dérivant pas de l'expérience, mais du sujet même qui connaît, ils fournissent le caractère **d'universalité** nécessaire pour la science.

4.3 Le domaine de la raison : Dialectique transcendantale

La connaissance intellectuelle ne termine pas avec l'entendement. Dans un autre niveau on trouve la **raison**. Ainsi que l'entendement unifiait la pluralité des phénomènes, la *raison unifie les connaissances* de l'entendement.

Dans ce cas, tout comme dans la sensibilité et l'entendement, la tâche unificatrice doit se faire sur une certaine matière, les objets de l'entendement, par l'application de certaines formes, les **concepts purs** de la raison.

Au moyen de ceux-ci on doit trouver ou exprimer ce qui est **inconditionné**, c'est-à-dire, ce qui est non soumis aux conditions de la connaissance. Ce qui est inconditionné constitue l'unité suprême que prétend atteindre la raison.

Les trois idées de la raison : âme, monde et Dieu

Pour KANT, ces concepts, puisqu'ils dirigent l'utilisation de la raison dans le processus d'unification synthétique, sont aussi des concepts **à priori**, c'est-à-dire, précédents à toute expérience, et **purs**, exempts de tout contenu. Ils reçoivent le nom **d'idées transcendantales**, mais, contrairement aux concepts purs de l'entendement, ils manquent de toute relation avec l'expérience.

Tandis que l'entendement se réfère à des objets, la raison se réfère à la totalité au moyen des trois seules idées transcendantales : **âme, monde et Dieu**. Les trois idées sont les principes suprêmes d'unification.

Puisqu'elles sont des **idées**, nous ne pouvons avoir d'elles aucune connaissance, puisque les idées échappent à notre connaissance car elles ne se réfèrent pas à des objets d'expérience. Toutefois, nous parlons d'elles comme si elles correspondaient à des objets. Ceci est dû à une tendance innée qui nous propulse vers ce qui est inconditionné, vers le dépassement des limites imposées par la sensibilité et l'entendement.

L'impossibilité de la métaphysique comme science

Jusqu'à présent, la métaphysique n'avait pas été capable de se constituer comme science. Cette situation était due, selon KANT, que, en ayant abandonné la relation avec l'expérience, la métaphysique s'était transformée en un simple système déductif qui ne se soumettait à aucun modèle, c'est-à-dire, à aucune limitation, ce pourquoi la raison suivait son discours propre sans s'arrêter à voir si ce qu'elle établissait comme vérité correspondait à quelque chose de réel ou était simple spéculation.

La métaphysique répond à la tendance naturelle de la raison humaine à dépasser le domaine de l'expérience. Mais le manque de tout contraste la fait dériver vers une utilisation **acritique** de la raison et à une utilisation incorrecte des idées de la raison pure. Son utilisation correcte serait l'utilisation **régulatrice**, c'est-à-dire, directrice de l'entendement vers des synthèses chaque fois plus générales. Quand elle va au-delà de cette tâche unificatrice, elle perd sa fonction de connaissance. D'ici que la *métaphysique ne soit pas une science*, mais le résultat de l'utilisation de la raison séparée de l'expérience.

Pendant des siècles on avait cru que la métaphysique était la plus importante des sciences. Pour KANT, le point de départ de cette erreur est dans **l'illusion transcendantale**, c'est-à-dire, dans l'utilisation des concepts au-delà de ce qui est empirique. L'application des catégories à des objets transcendants prend les idées de la raison pure - âme, monde et Dieu - pour des objets réels.

5. L'UTILISATION PRATIQUE DE LA RAISON

La négation de la métaphysique comme science montre que la raison, qui était considérée toute puissante, et était ainsi comprise par le Rationalisme, possède des **limites** d'activité dans le terrain de la connaissance. Le problème qui se pose maintenant à KANT est celui d'examiner s'il ne peut pas y avoir une autre forme de fonctionnement de la raison qui répond à la tendance humaine inéluctable vers ce qui est **inconditionné**.

KANT trouve que la limitation négative que suppose la *Critique de la raison pure* signifie, en même temps, la possibilité d'une utilisation positive de celle-ci.

La distinction entre phénomène et chose en elle permet de comprendre que si **âme, monde et Dieu**, objets traditionnels de la métaphysique, ne sont pas des objets empiriques de connaissance, en effet ils peuvent être **idéaux**, objets conformément auxquels notre comportement s'organise.

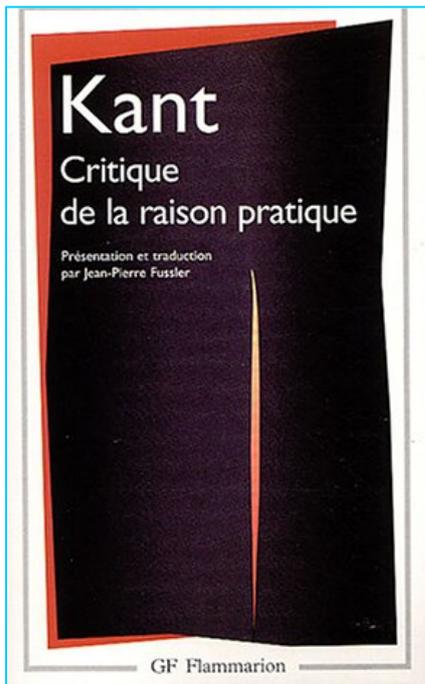
La raison ne peut pas rester dans la simple position négative découverte par la critique de la raison pure, parce que dans l'homme il existe une anxiété irréfrenable de trouver quelque chose au-delà des limites de sa sensibilité. Il convient de supposer qu'il existe des objets qui peuvent être le terme de son inquiétude. Ces objets ne seraient pas accessibles par l'utilisation théorique de la raison, mais si par l'utilisation pratique de celle-ci.

Dans son utilisation pratique, la raison ne s'occupe pas de connaître en général, ni de comprendre les lois qui expliquent le fonctionnement des objets physiques, mais des lois pratiques qui régissent notre conduite et qui répondent à la question *Que dois-je faire?* pour atteindre certaines fins; ou bien, si la volonté est libre, si l'âme est immortelle et s'il existe un Dieu.

Les problèmes qui se posent dans ce cas ne sont pas propres de la connaissance théorique - celui-ci se réfère à des objets régis par des lois déterministes (causales), qui disent ce qui arrive dans le monde physique -, mais appartiennent au cadre des **lois morales**, des lois qui parlent de ce qui doit arriver pour atteindre notre dernier but, le **bonheur**, la satisfaction de toutes de nos inclinations. Pour cette raison, les lois morales sont des lois pratiques.

6 LA THÉORIE MORALE de KANT

En 1788, KANT publie la *Critique de la raison pratique*, dans laquelle il parle de l'analyse de la raison dans son aspect pratique, c'est-à-dire, comme fondement de l'action humaine. Le chemin qu'il suit est semblable à celui de la *Critique de la raison pure*.



L'analyse du comportement humain amène KANT à observer que la conscience morale est exprimée dans des principes auxquels les hommes adaptent leur manière d'agir et, en fonction desquels, ils émettent des jugements moraux sur leur conduite et sur la conduite des autres. KANT appelle ceci le **fait moral**, parce qu'il est si évident pour lui comme l'était le fait de la connaissance.

L'analyse empirique le mène à affirmer que les termes *bon ou mauvais*, dans le sens moral, ne peuvent pas être appliqués aux choses, ni même à celles qui constituent l'objet des actions humaines (cadeau, butin, etc.), mais à *l'action humaine* elle-même.

Ainsi, le fait de tuer un homme ne peut pas être jugé en fonction du contenu lui-même de l'acte de **tuer** parce qu'il peut venir d'une volonté qui n'a pas prévu une telle action (tuer sans le prétendre). Dans un tel cas, l'action serait moralement indifférente. Il intéresse d'examiner, donc, quel est le motif, ou ce qui *détermine la volonté*, dans l'action.

6.1 Étique hétéronomes et autonomes

KANT rejette les étiques appelées **matérielles ou hétéronomes**, qui justifient l'action en fonction de ce qui le bien, de ce qui est dicté dans certaines circonstances, ou pour atteindre une certaine fin. Par conséquent, ces étiques ne peuvent jamais donner lieu à des lois générales.

Le fondement de la morale, tout comme celui de la connaissance, parce qu'ils se basent sur la raison même, doit être **a priori**, *forme pure*, quelque chose vide de contenu et, par conséquent, indépendant de ce qui est empirique. C'est le caractère universel que KANT exige de toute classe de jugements moraux.

Le caractère obligatoire qu'imposent les jugements moraux doit dépendre seulement de la **volonté autonome**, qui agit indépendamment de tout élément empirique ou de toute détermination extérieure. Il s'ensuit que l'éthique de KANT est une éthique **autonome et formelle**. Seulement depuis l'autonomie de la raison, qui découvre la loi morale dans son intérieur, on peut parler de la conduite morale.

Uniquement si nous trouvons ce qui est capable de déterminer à la volonté à agir à partir d'elle-même et en vertu de ses propres principes, nous aurons trouvé la racine d'un principe **moral authentique a priori**. C'est la base d'une morale universelle qui touche tous les hommes de façon égalitaire, en vertu de la structure elle-même de la faculté qui porte l'homme à l'action : la *volonté*.

L'ÉTIQUE de KANT et l'ÉTIQUE PRÉCÉDENTE	
KANT	Antérieure
Formelle Elle ne détermine aucun bien, seulement la façon d'agir moralement.	Matérielle Détermine le bien à obtenir avec l'action morale (bonheur, plaisir).
Autonome La loi morale a son origine dans la propre conscience.	Hétéronome L'origine de la norme morale est extérieure à la conscience.
A priori Ce qui est moral ne dérive pas de l'expérience, on le découvre dans la raison.	A posteriori Les vertus morales sont acquises par l'expérience et l'habitude.
Déontologique L'action morale ne cherche aucune fin, elle est seulement orientée par le respect au devoir.	Téléologique L'action morale poursuit une fin (le bonheur, le salut, etc.).

Ce tableau établit une comparaison entre l'éthique de KANT et la majorité des étiques précédentes. On montre ainsi le caractère nouveau et voire révolutionnaire de la théorie morale de Kant, qui a été source d'inspiration pour beaucoup d'éthiques postérieures, comme celle de l'existentialisme.

6.2 La détermination de la volonté

Dans la morale de Kant, l'origine de la détermination se trouve dans la capacité législative de la raison pure dans son utilisation pratique, c'est-à-dire, dans sa capacité pour établir des lois pratiques, des lois morales, par lesquelles on détermine une volonté pure par la simple forme de la loi.

La morale de Kant suppose une inversion du schéma de la morale traditionnelle, parce que ce n'est pas le concept du bien comme objet celui qui détermine et rend possible la loi morale, mais à l'inverse, la *loi morale est celle qui détermine et rend possible le concept du bien*, quand celui-ci mérite absolument un tel nom.

Selon KANT, la volonté doit seulement agir *par respect au devoir*. Ceci veut dire que quelle que soit la loi morale, il ne suffit pas que l'acte soit d'accord avec ce qui est dicté par celle-ci, ou que le désir coïncide avec ce que dit la loi. L'activité doit être régie par le respect strict de la loi. C'est ce qui fait que la volonté est réellement bonne volonté, c'est-à-dire, quelque chose de bon en soi-même. Seulement ainsi on dépasse l'accomplissement d'un mandat comme simple *légalité* pour entrer dans le terrain de la moralité proprement dite.

TYPES D' ACTIONS PAR RAPPORT AU DEVOIR	
Actions contraires au devoir	Elles peuvent être légales ou illégales, mais elles sont toujours immorales (immoralité)
Actions conformes au devoir	Par intérêt ou par inclination. Elles sont généralement légales, mais n'ont pas de valeur morale (légalité)
Actions par respect au devoir	Elles seules ont une valeur morale (moralité)



6.3 L'impératif catégorique

La présence de la loi et le devoir dans la volonté se manifeste à travers l'expérience *d'obligation* qui se concrétise dans les **impératifs ou les mandats** qui expriment le *devoir être*. Ces impératifs sont constrictifs, c'est-à-dire, imposés pour la volonté, de sorte qu'il faut agir en les respectant.

L'impératif, par conséquent, représente le mandat objectif que reçoit la volonté. En ce sens, les impératifs sont des lois qui affectent *toute volonté*, tout comme les idées de la raison affectaient tout entendement. Face à eux il existe les **principes**, c'est-à-dire, les principes subjectifs auxquels on adapte le comportement de la volonté.

Les impératifs se présentent de deux manières différentes: **catégoriques et hypothétiques**. Les **impératifs hypothétiques** ordonnent ce qui doit être fait pour atteindre un certain objectif. Par exemple: "si tu veux réussir, tu dois travailler". Les **impératifs catégoriques** ordonnent l'action en elle-même sans référence à aucune fin. Par exemple : "Travaille!".

Dans l'impératif catégorique on trouve **l'universalité** qui requiert la moralité, tant qu'elle est valable pour toute volonté. Et ceci est ainsi parce que l'impératif émane de la raison, égale pour tous. N'ayant pas de contenu, l'impératif catégorique exprime seulement la forme de la loi et est *unique* parce que la loi est uniquement énoncée comme mandat.

Formules kantienne de l'impératif catégorique

Kant considère jusqu'à cinq formulations différentes de **l'impératif catégorique**. Dans celles-ci il reprend depuis une déclaration de généralité maximale jusqu'à une formule qui s'appuie sur une considération sur la nature humaine, propre du monde illustré où il vit:

1. Agir selon un principe tel qu'on puisse vouloir en même temps qu'il devienne une loi universelle.
2. Agir comme si le principe de ton action devait redevenir, par ta volonté, loi universelle de la nature.
3. Agir de telle sorte que tu utilises l'humanité, autant dans ta personne comme dans la tout autre personne, toujours comme une fin en même temps et jamais seulement comme un moyen.
4. Agir selon des principes qui puissent en même temps être un but par eux-mêmes, aussi bien que des lois naturelles universelles.
5. Agir par des principes d'un membre législateur universel dans un possible royaume des finalités.

6.4 Les postulats de la raison pratique

Dans la *Critique de la raison pratique*, KANT affirme, aussi, un processus d'unification dont l'objectif est le **bien suprême**. Le bien suprême se trouve dans le monde de la morale, non comme cause déterminante de la volonté mais comme objectif de ses aspirations. Le bien suprême est aboutissement et non cause de l'action morale, ce pourquoi il maintient l'autonomie de la volonté.

Selon KANT, l'analyse du concept de *bien suprême* a été traitée dans toute l'histoire de l'éthique, sans arriver à aucun accord. La raison est que nous ne pouvons pas déduire son contenu à partir de principes empiriques : la condition de la possibilité de ce dernier doit reposer sur les fondements de connaissance **a priori**.

Pour atteindre le bien suprême, la raison doit postuler trois principes qui le rendent possible : *liberté, immortalité de l'âme et Dieu*. KANT leur donne le nom de **postulats de la raison pratique**. Il reprend ainsi les trois idées de la raison pure qui récupèrent, à partir de la fonction pratique de la raison, une réalité qu'elles avaient perdue dans le monde théorique.

- **Premier postulat : la liberté.** Contrairement à ce qu'il se produit dans le monde des phénomènes, régi par la nécessité, le monde de la raison pratique est régi par la **liberté**. Celle-ci est une propriété de la causalité des êtres rationnels qui est appelée **volonté**.
- **Second postulat : l'immortalité de l'âme.** Atteindre le bien suprême est l'objet nécessaire d'une volonté déterminable par la loi morale. Mais arriver à lui suppose la sainteté, un processus vers la conformité parfaite entre la volonté et la loi morale. Ceci est seulement possible en supposant l'immortalité de l'âme et, en ce sens, l'idée d'immortalité est aussi un postulat de la raison pratique pure.
- **Troisième postulat : l'existence de Dieu.** En outre, obtenir le bien suprême requiert aussi d'arriver au bonheur adéquat à la moralité, et pour cela nous devons supposer qu'il y a une cause adéquate à cet effet, c'est-à-dire, nous devons postuler l'existence de Dieu comme réalité dans laquelle le bien suprême est accompli.

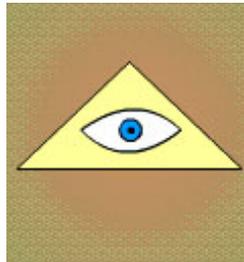
Les trois postulats de la raison pratique rendent possible l'extension de la connaissance. Toutefois, ils ne permettent pas de connaître ni la nature de l'âme, ni celle du monde, ni l'être suprême (Dieu), bien que ce soient des idées qui ne peuvent pas disparaître. Ils donnent à la connaissance une base par laquelle les idées de la raison pure, à partir de la loi morale, se transforment en réalités objectives même s'il ne peut pas être montré que leur concept se corresponde avec un objet.

Morale et religion

Le sujet du **bonheur** est présent dans l'éthique kantienne comme aboutissement du processus qui mène au bien suprême. Toutefois, le bonheur apparaît comme un cadeau qu'on nous donne, comme aboutissement de la vie morale. D'ici que la morale nous prépare pour arriver au bonheur et ouvre le chemin pour la religion.

Pour KANT, la religion ne détermine pas la morale mais l'inverse. La *morale fonde la religion* dans un aspect concret: elle ouvre le chemin du bonheur comme aboutissement de la vie morale. La religion est un renforcement, en nous faisant voir les lois comme des ordres de l'"être suprême", mais ceci a lieu seulement s'il y a déjà un principe moral en nous. En ce sens, l'éthique kantienne suit la ligne entamée par l'illustration d'une *éthique autonome*, indépendante des religions positives.

La religion à laquelle KANT fait allusion est la religion naturelle selon la conception de l'illustration. La religion ne se base pas sur une foi révélée mais sur une **foi rationnelle** (la religion à l'intérieur des limites de la simple raison) et il n'impose pas d'autres obligations que de vouer culte à Dieu. En outre, on peut admettre une possible révélation, mais ce sera toujours une croyance historique qui ne doit pas contredire la *foi rationnelle*. Ceci explique l'existence de diverses formes historiques de religion, mais, en vérité, il peut seulement parler d'une seule religion commune à tout être rationnel.

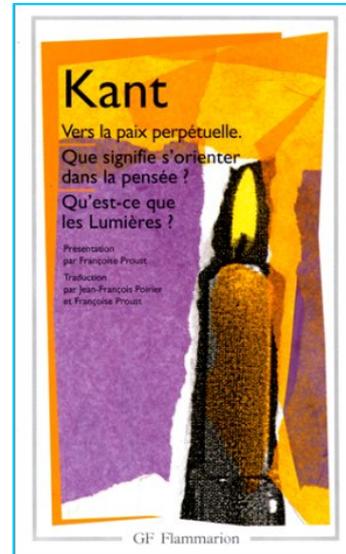


7. POLITIQUE - LE BUT DE L'HISTOIRE : LA PAIX PERPÉTUELLE

Deux sont les oeuvres kantienne qui ont un caractère clairement politique : *L'idée d'une histoire universelle dans le sens cosmopolitique et la paix perpétuelle* (1795). Mais en analysant les documents kantien relatifs à la question sociale et politique il est nécessaire de ne pas oublier les conséquences qui se dérivent des oeuvres critiques précédentes.

Kant soutient que l'histoire humaine est la conséquence d'une tendance finaliste naturelle qui conduit l'être humain au plein développement de ses facultés. Cette tendance se trouve également dans l'humanité vers la paix et la liberté, et conduit à une société dans laquelle il existera, d'une part, la liberté individuelle maximale et, d'autre part, la détermination la plus sûre des limites de cette liberté pour qu'elle puisse coexister avec la liberté des autres.

Pour Kant, éviter définitivement les guerres ne peut être obtenu que dans le cadre d'accords internationaux qui garantissent les droits de tous les États. Dans *La paix perpétuelle*, Kant établit, dans trois articles, les conditions pour que la paix puisse être possible :



1. Tous les États doivent adopter une constitution républicaine, parce que dans ce système on a besoin de l'approbation des citoyens pour décider s'il doit y avoir guerre ou non.

2. Le droit des gens doit être fondé sur une fédération d'États libres.

3. La formulation d'un droit politique universel est nécessaire.

Le but de l'histoire d'arriver à une société libre et pacifique est seulement possible pour Kant par le droit. Le droit règle l'action en recourant à la sanction pour éviter ainsi certaines actions qui seraient négatives pour que la société puisse atteindre son but.

L'idée de liberté est dans la base de la conception politique de Kant. La société politique apparaît pour garantir la liberté des citoyens selon les principes purs du droit. Ces principes sont :

1. La **liberté** de tous les membres de la société.

2. **L'égalité** comme sujets devant une même loi morale.

3. **L'indépendance** de tous les membres de la société en tant que citoyens: possibilité d'élire des représentants, indépendance des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

La conception politique de Kant, républicain et opposé à la forme despotique de gouvernement, est clairement libérale. L'État de droit, basé sur la légalité, donne l'espoir que l'individu puisse atteindre une autonomie de la volonté en suivant la loi morale.

KANT est préoccupé par le problème de l'histoire, même s'il n'élabore pas une théorie sur cette dernière. Toutefois, il rédige des documents dans lesquels il défend que son cours est **téléologique**, c'est-à-dire, que l'histoire, comme ensemble d'événements, se dirige vers un certain but. KANT, à partir de la troisième formule de l'impératif catégorique, défend une conception morale de la société et de l'histoire, sous le nom de **royaume des buts**.

Le progrès humain est constatable dans la mesure où du stade primitif on avance vers le stade d'"humanité". Ceci suppose en même temps un progrès moral, qui ne se fait pas seulement dans les individus mais aussi dans l'espèce. C'est la nature même qui cherche que chaque être arrive à son plein développement.

KANT se sert du concept *d'intention de la nature*, selon lequel les antagonismes entre les êtres humains se transforment en cause d'ordre. Dans l'homme on trouve des inclinations opposées: d'un côté il souhaite vivre en société; de l'autre, il s'oppose aux autres. Or, tout arrive comme si la nature "s'arrangeait" pour profiter de tous les efforts que les hommes font pour résister aux autres, vers la réalisation d'une coexistence chaque fois plus rationnelle et pacifique. On devine ici déjà le concept hégélien *d'astuce de la raison*.

Mais une fois créée la société, les antagonismes entre des individus se transfèrent aux États et la guerre apparaît, "le plus grand obstacle de la morale". Ici aussi KANT se montre optimiste sur la possibilité que la raison arrive à régner dans les relations entre les États, de sorte que ceux-ci arrivent à constituer une grande fédération de nations qui a pour but la réalisation d'une société civile parfaite, juste, administrée selon le droit, qui termine dans l'harmonie parfaite entre tous les peuples : la **paix perpétuelle**.

Pour atteindre cet objectif la moralisation des individus est nécessaire, leur illustration, et, en définitif, la collaboration des êtres humains.

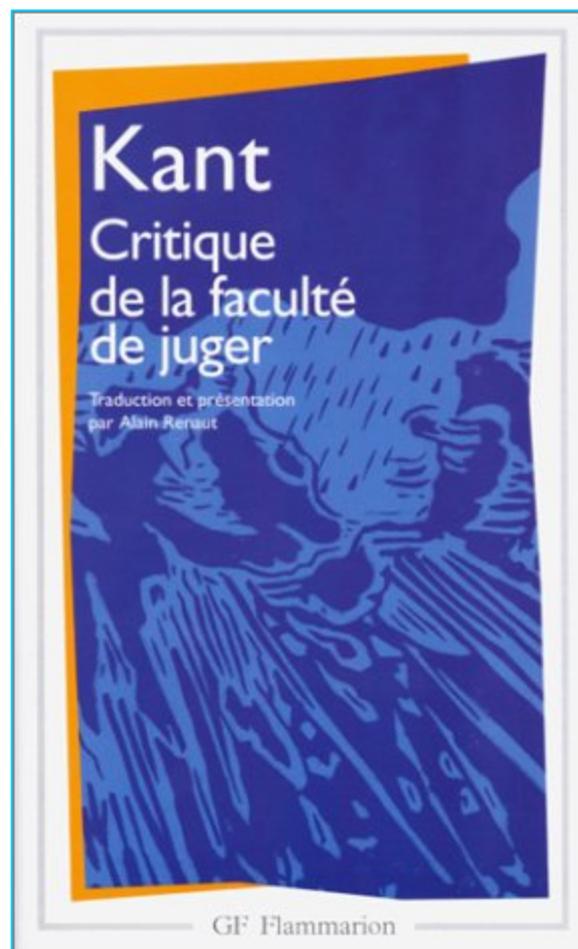


8. L'ESTHÉTIQUE

La **Critique de la faculté de juger**, écrite en 1790, occupe une place importante dans l'histoire de l'esthétique et sera une des œuvres les plus étudiées par les artistes romantiques puisque dans celle-ci Kant modifie une perspective esthétique centrée sur l'objet vers une esthétique centrée sur le jeu du sentiment du sujet.

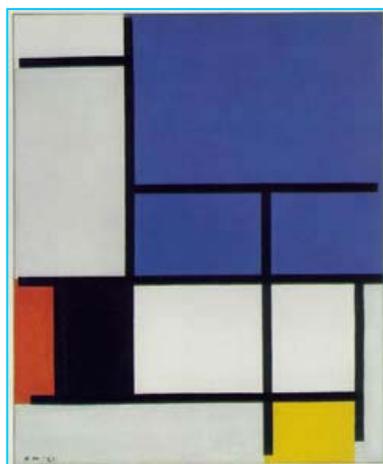
Le problème esthétique naît chez Kant en 1764 avec la publication des *Observations sur le sentiment du beau du sublime*, mais jusqu'en 1787 il ne pense pas sérieusement sur la possibilité de construire une esthétique comme science. Deux années plus tard il publie *la Critique de la faculté de juger*.

Connaître cette œuvre est aussi important que connaître les autres critiques. Penser et connaître étaient analysés dans la *Critique de la raison pure* ; vouloir et agir, dans la *Critique de la raison pratique*. La *Critique de la faculté de juger* apparaît comme une exigence de médiation avec les autres critiques, puisque aucune n'aborde le sentiment et le plaisir esthétique qui accompagne notre connaissance des choses. La nature et l'art, qui se comporte aussi comme la nature, sont caractérisés par une perspective de but et de liberté que la première critique niait et la deuxième reléguait à ce qui est suprasensible.



KANT

Étude des fondements de la connaissance et de l'action		
Critique de la raison pure	Il analyse l' utilisation théorique de la raison , connaît	
	Il fonde l' Idéalisme transcendantal	
	Il dépasse le Rationalisme et l'Empirisme	
	Il analyse l'expression de la connaissance scientifique : jugements synthétiques à priori , universels et nécessaires	
	Esthétique transcendantale	Il analyse la connaissance sensible (phénomènes)
		Elle est effectuée au moyen de: sensibilité empirique et formes à priori (espace et temps)
		Il rend possible la mathématique comme science
	Analytique transcendantale	Il analyse la connaissance intellectuelle
		Elle est effectuée au moyen de : entendement et formes à priori (concepts purs ou catégories)
		Il rend possible la physique comme science
Critique de la raison pratique	Dialectique transcendantale	Il détermine les limites de l'utilisation théorique de la raison
		Il unifie toute l'expérience au moyen d'idées
		Il montre la non scientificité de la métaphysique
		Il analyse l' utilisation pratique de la raison , agir
		Il se base sur la recherche de ce qui est inconditionné
	Il analyse	La fonction législative de la raison
		La détermination universelle de la volonté : le devoir qui se concrétise dans l'impératif catégorique
	Il établit	Une éthique formelle et autonome
		La nécessité de liberté, d'immortalité et d'existence de Dieu
		La religion comme renforcement moral



QUELQUES TERMES KANTIENS

A priori. Indépendant, qui ne vient pas de l'expérience :

(**Jugement a priori** : jugement dont la vérité est connue indépendamment de l'expérience. **Forme a priori** : élément de la connaissance qui ne vient pas de l'expérience, qui la précède. Les formes a priori de la connaissance sont imposées par le sujet dans l'acte de connaître.)

A posteriori. Qui vient ou est connu par expérience.

Jugement synthétique. Déclaration dans laquelle il n'y a pas une relation d'identité entre sujet et attribut. Sa vérité ne dépend pas par conséquent de la relation logique entre eux.

Jugement analytique. Jugement dans lequel il y a une relation d'identité entre le sujet et l'attribut. Tous les jugements analytiques sont des jugements a priori.

Forme. Structure de la connaissance qui synthétise la multiplicité de sensations et qui vient de l'expérience.

Matière. Contenu de la connaissance. Elle provient de l'expérience. Sensations.

Pur. Sans contenu empirique. Vide.

Concept pur. Catégorie de l'entendement. Concept vide de contenu empirique et qui sert à structurer les données reçues de l'expérience,

Intuition pure. Espace et temps. Il y a seulement un espace et un temps, ce pourquoi Kant les appelle intuitions et, non concepts. Ils sont la condition de possibilité de l'intuition sensible. Nous devinons toujours dans l'espace et dans le temps.

Impératif catégorique : conçu comme une proposition ayant l'aspect d'un commandement, ordonnant sans condition et concernant uniquement la forme de l'acte.

La raison : elle désigne, chez Kant, tout ce qui, dans la pensée, est a priori et ne vient pas de l'expérience. Elle est théorique ou spéculative lorsqu'elle concerne la connaissance. Elle est pratique lorsqu'elle est considérée comme contenant la règle de la moralité. La raison, au sens étroit du terme, désigne la faculté humaine visant la plus haute unité et s'élevant ainsi jusqu'aux idées

La notion de phénomène, à savoir tout objet d'expérience possible, c'est-à-dire ce que les choses sont pour nous, relativement à notre mode de connaissance. (Cette notion s'oppose à celle de noumène : la chose « en soi », telle que nous pourrions la pénétrer totalement par une intuition intellectuelle qui, en quelque sorte, l'engendrerait devant nous. Ainsi, Dieu est un noumène, une réalité possible, mais que nous ne pouvons ni atteindre ni connaître)

Noumène ou chose en soi. Les choses en elles-mêmes ne peuvent pas être connues. La chose en soi marque la limite de la connaissance humaine. La Métaphysique, comme science qui prétend arriver à la connaissance de la réalité en elle-même et des causes ultimes, est impossible par la structure même de la connaissance.

Transcendental. Ce qui est condition de l'expérience, indépendant d'elle et ne peut jamais faire objet de l'expérience. (Les formes a priori de la sensibilité, l'entendement et la raison pure)

Idéalisme transcendantal. Forme spéciale de l'idéalisme proposée par Kant, et, qui consiste à soutenir qu'il y a des concepts déterminés, des idées, qui ne font pas l'objet de connaissance, mais les conditions de possibilité de toute connaissance.

Le terme d'universel : ce qui est nécessaire et valable pour tout l'univers et, bien entendu, pour l'ensemble des hommes qui le composent.

Le concept de beau : ce qui (dans l'art ou la nature) plaît universellement sans concept



